

APPENDICE I - ANNEXE II

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Mandat

Agent de formation sur la sécurité des réfugiés

(« Expert en mission » de la Gendarmerie royale du Canada)

Le mandat de l'agent de formation sur la sécurité des réfugiés correspond à un objectif clé du projet de détachement de la Gendarmerie Royale du Canada auprès du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ci-après dénommé le « HCR », et du projet de déploiement en République de Guinée. Dans le but d'assister le gouvernement hôte – particulièrement la Brigade mixte (agents de police et de la gendarmerie) – dans le secteur des mécanismes de sécurité dans les camps de réfugiés, l'agent de liaison chargé de la sécurité des réfugiés, ci-après dénommé le « RSTO », soutient l'agent de liaison chargé de la sécurité des réfugiés, ci-après dénommé le « RSLO », dans ses fonctions et ses responsabilités et joue à ce titre un rôle complémentaire.

Guidant le gouvernement de la République de Guinée dans ses efforts visant à assumer sa responsabilité principale en matière de sécurité des réfugiés, la stratégie opérationnelle portera sur les mesures de renforcement des capacités et différentes activités de formation. En consultation étroite avec le RSLO et l'agent de liaison de la Brigade (l'homologue national du RSLO), le RSTO remplira les fonctions suivantes :

- En collaboration avec le personnel du HCR, le RSTO planifiera, élaborera et appuiera la mise en oeuvre d'un programme structuré comportant divers modules de formation à l'intention des agents de la Brigade et des bénévoles chargés de la sécurité des réfugiés. À ce titre, le RSTO doit veiller à ce que les questions clés relatives à la protection des réfugiés soient intégrées au programme. Les sujets abordés comprendront les facteurs fondamentaux que sont la protection internationale et les droits de la personne, la violence sexuelle et sexospécifique, la problématique homme-femme, le règlement des conflits, les systèmes de gestion de la sécurité, les techniques de maintien de l'ordre et les stratégies des services de police communautaires;
- Aider le RSLO à élaborer des instructions uniformisées et un « code de conduite » à l'intention de la Brigade et des bénévoles chargés de la sécurité des réfugiés et promouvoir son application homogène dans tous les camps;
- Aider le RSLO à créer un système de signalement des incidents homogène ainsi qu'une base de données centralisée sur les incidents de sécurité comme moyen de surveiller, d'analyser et d'améliorer la sécurité des réfugiés dans les camps.
- Fournir l'assistance technique appropriée à la Brigade mixte;
- Établir une planification collective de concert avec les conseillers en sécurité sur le terrain (FSA) du HCR dans le cadre de la formation et des activités de gestion en matière de sécurité des réfugiés;
- Participer à une évaluation de mi-parcours de l'application et de l'efficacité du programme conjoint de la GRC et du HCR en matière de sécurité des réfugiés en Guinée;
- Faire rapport au représentant du HCR dans le pays par l'entremise du RSLO et fournir des avis spécialisés et des conseils techniques sur les questions relatives à la sécurité des réfugiés en Guinée.